



**Avis d'Appel d'Offres**  
**Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)**  
**Direction Générale de la Poste Guinéenne**  
**Relance de l' AAOR : N° 000.0.8./PGSA/DG/DGA/2025**

La Poste Guinéenne S.A a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer la relance sur les « travaux de rénovation et de construction de douze (12) Agences de la Poste Guinéenne (Kipe et Beyla)

**Lot 8 : KIPE**

**Lot 9 : BEYLA**

Les travaux seront exécutés dans un délai de **six (06) mois** Calendaire au plus.

1. La Direction Générale de la Poste Guinéenne sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats short-listés ci-dessous et répondant aux qualifications requises pour les dits travaux.

NO	ENTREPRISES	ADRESSES
2	Société ZAINOUL CONSTRUCTION LTD SARLU	625 48 43 14 <a href="mailto:Zainoulcompany7@gmail.com">Zainoulcompany7@gmail.com</a> Petit Simbaya
3	Société Mamadou Habibou Diallo (MHD) SARLU	628 49 70 86 <a href="mailto:gestionmhd@gmail.com">gestionmhd@gmail.com</a> Sonfonia T7
11	The Boxx Group	613 00 42 50 <a href="mailto:info@theboxxgroupintl.com">info@theboxxgroupintl.com</a> Minière

2. Les candidats peuvent obtenir des informations auprès du conseiller juridique de la Direction Générale de la Poste Guinéenne, tel : (+224) 628 80 84 76 ou le 610 50 50 00, email : [djc@laposte.gn](mailto:djc@laposte.gn) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au bureau sis à Almamy Kaloum - BP 2984 Conakry –du lundi au vendredi de 9h 00 à 17 h 00.
3. Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le Dossier d'Appel d'Offres).
4. Les candidats peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de deux millions (2 000 000 fg) francs guinéens reparti comme suit :
  - 20% des produits de vente du DAO sur le compte de l'autorité contractante : N° 2011000226 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.
  - 30% des produits de vente du DAO reviennent à l'ARMP au compte bancaire N° 011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée ;





- 50% au compte N° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.
5. Les offres doivent comprendre une redevance de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) au taux de 0,60% du montant hors taxes du contrat sera payée par l'attributaire du marché, et les frais d'immatriculation aux taux de 0,3% du montant hors taxes du marché sera payé à la DGCMP à l'immatriculation du marché conformément à l'ARRETE A/2023/1252/MEF/CAB/SGG.
  6. Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessus.  
Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse de la cellule de passation des marchés de la Poste Guinéenne S.A ; Conakry au plus tard le ~~08~~./12/2025 à 10 heures 30. Et l'offre financière en EXCEL sur une clef USB.  
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse de la cellule de passation des marchés publics de la poste Guinéenne SA à Conakry au plus tard le ~~08~~./12/2025 à 11 heures 00 minutes.
  7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **1,5%** du montant de son offre (**valable pour chaque lot**) et la **durée de validité de cette garantie de soumission doit être de 120 jours, c'est-à-dire 30 jours** après l'expiration de la validité de l'offre.  
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Conakry le, ~~08~~./11/2025

  


**Mamadou Safa TOUNKARA** Général

